



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2022

Compte-rendu affiché le : 13 juin 2022

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2022

N° 22-06-04

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

**Piscine municipale –
Tarifs 2022**

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI – Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL – Romain MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Solange MORERE à Philippe DENIS – Gilles GRANGIER à Philippe DENIS – Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE – Aurélie DESBREE à Romain MONTELMARD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220609-22-06-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2022

Affichage : 13/06/2022



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@maire-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

OBJET DE LA DELIBERATION :

PISCINE MUNICIPALE – TARIFS 2022

Une convention de Délégation de Service public a été signée avec la SA Casino le Lion Blanc, pour la gestion et l'exploitation des jeux au Casino Municipal de Saint-Galmier pour une période de 20 ans à compter du 1^{er} février 2012.

Par délibération en date du 6 décembre 2011, le Conseil municipal a également approuvé la mise à disposition du Casino Le Lion Blanc d'un bâtiment situé Boulevard Cousin et permettant l'exploitation du casino.

Dans l'article 8 de la Délégation de Service Public, il est précisé les conditions de mise à disposition par le délégataire des installations nécessaires au service et en particulier la piscine de plein air.

Cet article précise également que les tarifs de la piscine pour être applicables doivent être validés par la collectivité.

Madame LAVENU, directrice du casino, nous soumet les tarifs 2022 de la piscine, qui sont inchangés par rapport à ceux de 2021 :

	BALDOMERIENS Avec justificatif de domicile	EXTERIEURS Sans justificatif de domicile
Entrées Adultes	5 €	8 €
Entrées Enfants de 3 à 13 ans	3.50 €	5 €
10 Bains Adultes	35 €	65 €
10 Bains Enfants de 3 à 13 ans	25 €	40 €
Abonnement Adultes	55 €	80 €
Abonnement Enfants de 3 à 13 ans	40 €	60 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les tarifs de la piscine tels que définis ci-dessus, pour l'année 2022.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, 13 juin 2022.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220609-22-06-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2022

Affichage : 13/06/2022